

Accueil de loisirs de Dambelin : Tarifs au 01/09/2023



Tarifs applicables du 1er septembre 2023 au 31 aout 2024

		Horaires	Quotients familiaux			
			0 à 800 €	801 à 1000€	1001 à 1350 €	1351 € ET +
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Matin*	7h à 8h30 + petit-déjeuner	3,78 €	3,90 €	4,08 €	4,29 €
		7h30 à 8h30	2,52 €	2,60 €	2,72 €	2,86 €
		8h à 8h30	1,26 €	1,30 €	1,36 €	1,43 €
	Midi	11h30 à 13h30 + repas	7,48 €	7,68 €	8,06 €	8,48 €
		12h45 à 13h30	1,90 €	1,95 €	2,04 €	2,15 €
	Soir ^{(1)*}	16h30 à 17h00 + goûter	1,42 €	1,46 €	1,53 €	1,61 €
		16h30 à 17h30 + goûter	2,84 €	2,92 €	3,06 €	3,22 €
		16h30 à 18h00 + goûter	4,26 €	4,38 €	4,59 €	4,83 €
		16h30 à 18h30 + goûter	5,68 €	5,84 €	6,12 €	6,44 €
		16H30-19H00 + goûter	7,01 €	7,30 €	7,65 €	8,05 €

Mercredi	Matin - Accueil*	7h à 8h30 + petit-déjeuner	3,78 €	3,90 €	4,08 €	4,29 €
		7h30 à 8h30	2,52 €	2,60 €	2,72 €	2,86 €
		8h à 8h30	1,26 €	1,30 €	1,36 €	1,43 €
	Activité ⁽²⁾	8h30 à 12h00	6,20 €	6,36 €	6,68 €	7,02 €
	Midi	12h00 à 13h30 + repas	7,48 €	7,68 €	8,06 €	8,48 €
	Activité ⁽²⁾	13h30 à 17h00	6,20 €	6,36 €	6,68 €	7,02 €
	Soir*	17h00 à 17h30 + goûter	1,42 €	1,46 €	1,53 €	1,61 €
		17h00 à 18h00 + goûter	2,84 €	2,92 €	3,06 €	3,22 €
		17h00 à 18h30 + goûter	4,26 €	4,38 €	4,59 €	4,83 €

Une majoration de 10 % est appliquée aux familles extérieures aux Communes de Dambelin et Rémondans-Vaivre signataires de la convention.

Les familles au quotient familial < 800 € bénéficient des Aides aux Temps Libres de la CAF, soit 0,50 € de réduction par heure de présence (plafonnés à 2 € par demi-journée ou 4 € par journée le mercredi)

* Le matin et le soir: la tarification est au 1/2 heure; tout 1/2 h entamé est facturé.

⁽¹⁾ créneau est obligatoirement jusqu'à 17h

⁽²⁾ Une activité par demi-journée sera proposée, selon un planning établi à l'avance